LES BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE DES ENTREPRISES EN 2025

L'enquête des Besoins en main-d'œuvre (BMO) mesure les intentions de recrutement des employeurs pour 2025, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. Elle permet d'anticiper les difficultés d'embauche par les entreprises et les besoins de recrutements saisonniers. Les entreprises ont été interrogées entre les mois d'octobre et décembre 2024 sur l'ensemble du territoire national. Cette enquête permet d'identifier les besoins de formation dans les territoires et contribue à la mesure des tensions sur le marché du travail.

Sommaire

1. Principaux résultats de l'enquête P2
2. Approche géographique et palmarès des métiers les plus recherchés par les employeurs P3
3. Les difficultés de recrutement P4
4. La saisonnalité des projets de recrutement P5
5. Méthodologie P6

23%
DES ÉTABLISSEMENTS ENVISAGENT AU MOINS UN RECRUTEMENT EN 2025

43%
SONT LIÉS À UNE ACTIVITÉ SAISONNIÈRE

47%
SONT JUGÉS DIFFICILES PAR LES EMPLOYEURS

218 000 recrutements prévus pour l'année 2025

Pour 2025, les entreprises déclarent 217 960 intentions d'embauche, ce qui représente 9% des projets nationaux. Après deux années de reprise économique importante en 2022 et 2023, le nombre de projets de recrutement présente, en 2025, une baisse pour la 2ième année consécutive, ce qui représente -16,7% en Occitanie contre -12,5% au niveau national.

En lien avec le ralentissement économique, la région Occitanie compte 23% d'établissements recruteurs, soit une baisse de 5 points par rapport à 2024.

Les services concentrent la majorité des recrutements et les établissements de moins de 10 salariés en regroupent près de la moitié

Parmi les secteurs d'activité, les services demeurent le premier recruteur du territoire avec 64% des projets formulés pour 2025. L'agriculture (dont l'industrie agro-alimentaire) regroupe 14% des recrutements, le commerce 12%, la construction 5% et l'industrie 4%.

Les établissements de moins de 10 salariés sont à l'origine de 47% des intentions d'embauche du territoire.

Les difficultés de recrutement continuent de baisser et la part des projets saisonniers est en progression

Les difficultés de recrutement sont en baisse pour la 2ième année consécutive. En 2025, les employeurs de la région estiment que 47 % de leurs projets de recrutement seront difficiles à réaliser (50% en France), soit 6 points de moins qu'en 2024.

L'enquête mesure également les projets de recrutement répondant à un besoin en personnel saisonnier. L'Occitanie est la 3ième région la plus saisonnière. En 2025, les projets de recrutements saisonniers représentent un potentiel de 93 030 embauches, soit 43% des recrutements sur le territoire contre 31% en France. Cette part progresse depuis deux ans.

La majorité des contrats anticipés par les recruteurs sont des contrats durables

En France, les intentions d'embauche pour 2025 répondent à une augmentation d'activité dans 62% des cas. Les remplacements de départs ou d'absences concernent 29% des intentions d'embauche.
63% des contrats sont des contrats durables avec 44% de contrats à durée indéterminée.

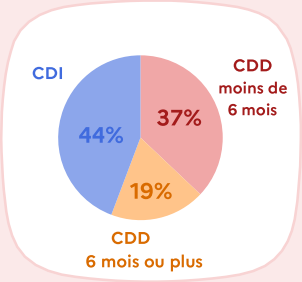

Résultats nationaux obtenus par une enquête complémentaire

218 000 intentions d'embauche prévues pour 2025

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PROJETS DE RECRUTEMENT ET DE LA PART DES ÉTABLISSEMENTS RECRUTEURS

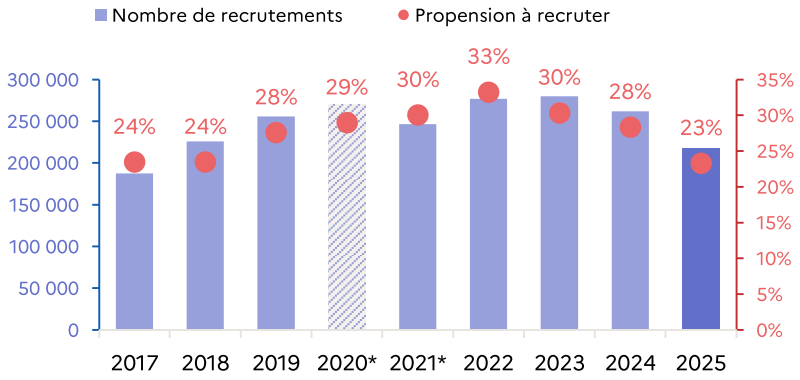

** Les projets d'embauche 2020 exprimés avant la crise sanitaire ne se sont que partiellement concrétisés en raison du ralentissement économique survenu. De la même manière, les projets d'embauche 2021 ont été certainement sous évalués du fait de l'interrogation des établissements fin 2020 alors que la crise sanitaire était toujours présente.*

Des perspectives d'embauche moins favorables

217 960 projets de recrutement ont été recensés en Occitanie pour 2025, soit 9% des projets nationaux. La région enregistre une baisse de -16,7% des intentions d'embauche par rapport à 2024, ce qui correspond à 43 850 projets de moins.

Le nombre de projets de recrutement au national (2 433 015) baisse de 12,5% par rapport à 2024.

Alors que la propension à recruter progressait depuis 2017, elle connait un ralentissement ces 3 dernières années avec une perte de 7 pts par rapport à 2023. Elle est de 23% pour 2025, contre 24% en 2017.

RÉPARTITION DES INTENTIONS D'EMBAUCHE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

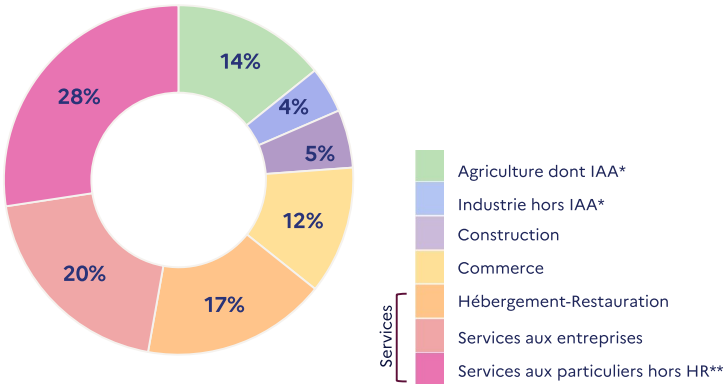

*IAA : Industrie Agro-alimentaire

**HR : Hébergement-Restauration

Les services, premier pôle de recrutement

Les activités de services rassemblent 64% des projets du territoire, soit 140 110 projets de recrutement. Elles sont stables par rapport à 2024.

Sur cinq ans, les parts du secteur de l'hébergement restauration et du secteur de l'industrie manufacturière ont une tendance à la hausse (respectivement +3,6 pts et +1,2 pt).

En revanche l'inverse se produit pour l'agriculture IAA avec une baisse de -4,7 pts et la construction qui après avoir connu une augmentation de sa part jusqu'en 2023, affiche un repli pour les intentions pour la 2ième année consécutive (-1,5 pt).

Des spécificités par secteurs d'activité au regard des difficultés de recrutement et de la part des projets saisonniers

Les employeurs du territoire font part de difficultés de recrutement dans 47% des projets. Ce taux s'échelonne toutefois de 40% dans le commerce à 67% dans la construction.

Les spécificités, que ce soit la part des projets difficiles ou saisonniers, varient en fonction des secteurs d'activités. Ainsi, les projets de la construction sont essentiellement anticipés comme difficiles et non saisonniers, tandis que dans l'agriculture, les entreprises recrutent principalement de manière saisonnière.

	Nombre de projets	Part de projets difficiles	Part de projets saisonniers
Agriculture dont IAA*	31 030	43%	80%
Industrie hors IAA*	9 310	54%	11%
Construction	11 720	67%	7%
Commerce	25 790	40%	40%
Hébergement-Restauration	37 210	49%	72%
Services aux entreprises	43 160	46%	24%
Services aux particuliers hors HR**	59 740	47%	32%

Clé de lecture : Le commerce enregistre 25 790 projets de recrutement. Parmi eux, 40% sont jugés difficiles et 40% à caractère saisonnier.

Plus de 4 projets sur 10 sont concentrés sur les seuls départements de la Haute-Garonne et l'Hérault

Les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault concentrent 43% des projets de recrutements de la région pour 2025, soit 93 360 intentions d'embauche. En particulier, les recrutements de cadres sont concentrés sur les bassins d'emploi de Toulouse et de Montpellier qui regroupent 54% des projets de recrutement des fonctions d'encadrement de la région. Plus spécifiquement, les besoins en main-d'oeuvre d'ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) sont particulièrement marqués sur le bassin toulousain qui concentre 70% des projets.

Les évolutions des projets de recrutement révèlent des disparités marquées selon les territoires. Ces évolutions s'échelonnent entre -27% pour le Tarn-et-Garonne à -7% pour la Lozère.

PROJETS DE RECRUTEMENT ET ÉVOLUTION PAR

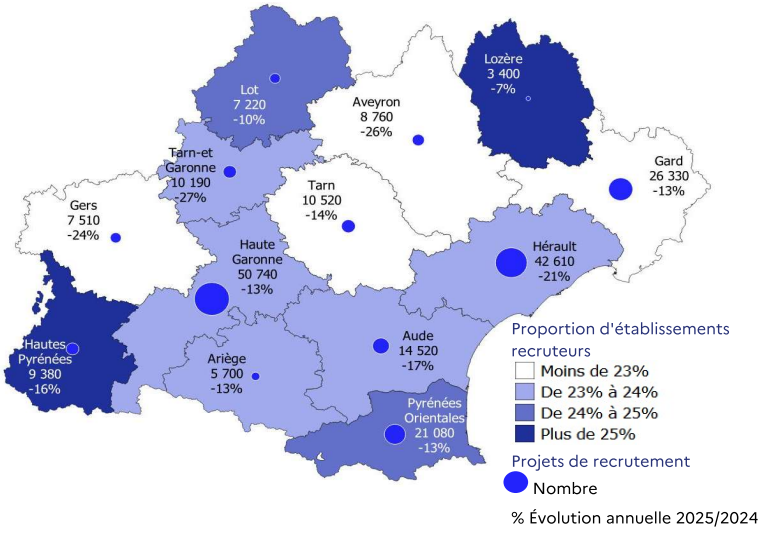

Les bassins d'emploi dont le volume de recrutement sont les plus :

Importants

- Toulouse (21%)
- Montpellier (10%)
- Nîmes (5%)
- Perpignan (7%)

Faibles

- Lavelanet (0,3%)
- Saint-Girons (0,4%)
- L'Isle-Jourdain (0,5%)
- Lunel (0,7%)

Les dix métiers les plus recherchés concentrent 16% des projets de recrutement en Occitanie

Les métiers les plus recherchés (hors saisonniers) en Occitanie en 2025 sont sensiblement identiques à ceux de l'année dernière. Il s'agit essentiellement de métiers peu qualifiés.

LES 10 MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS (HORS PROJETS SAISONNIERS) EN 2025 EN OCCITANIE

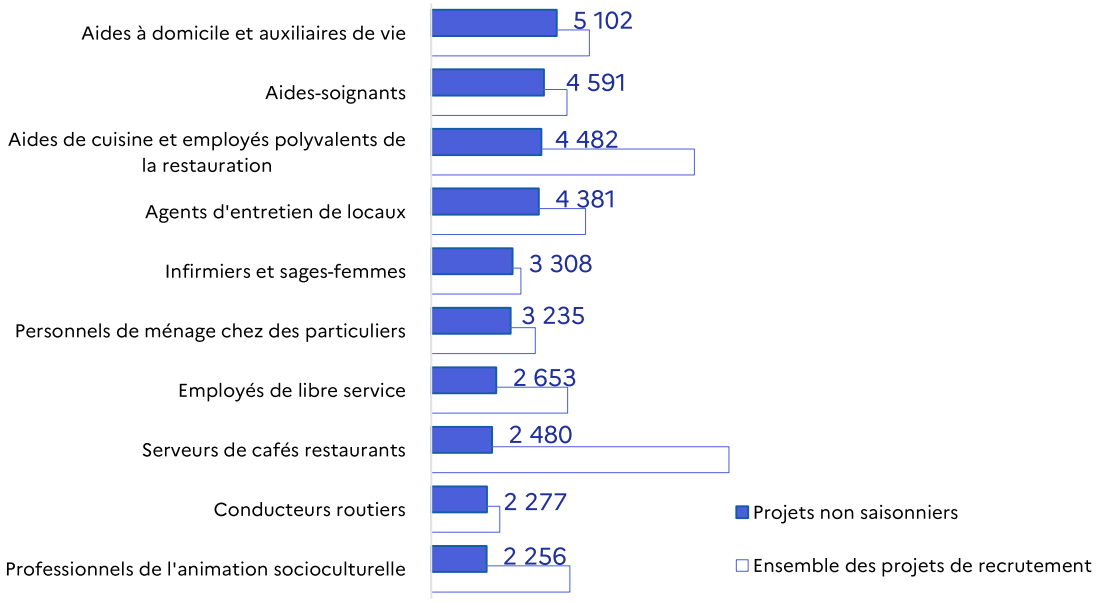

Hors artistes et professionnels du spectacle

Les difficultés de recrutement baissent en Occitanie

Malgré une baisse de 6 points de la part des projets jugés difficiles, près de la moitié des intentions d'embauches sont toujours perçues comme difficiles par les employeurs.
Ces derniers anticipent des difficultés de recrutement pour 47% des projets recensés, soit plus de 102 590 projets d'embauche.
La part des projets de recrutement difficiles en 2025 demeure inférieure à celle observée au national (-3 points). L'Occitanie se situe à la troisième position des taux de difficulté les plus faibles, après l'Île-de-France et les Hauts-de-France.
Selon les territoires, les difficultés à embaucher sont plus ou moins importantes. Elles sont globalement moins marquées dans les départements où les taux de chômage sont les plus élevés et où la main-d'oeuvre disponible est plus importante.

Huit entreprises sur dix évoquent un nombre insuffisant de candidatures et des candidats aux profils inadéquats

Parmi les raisons citées, 45% mentionnent la concurrence d'autres entreprises et 41% une rémunération trop faible.
Les autres raisons évoquées sont la technicité du poste proposé et les conditions de travail.

Résultats nationaux obtenus par une enquête complémentaire

ÉVOLUTION DE LA PART DES PROJETS DIFFICILES

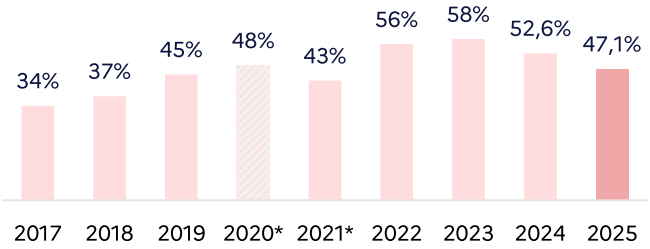

** Les projets d'embauche 2020 exprimés avant la crise sanitaire ne se sont que partiellement concrétisés en raison du ralentissement économique survenu. De la même manière, les projets d'embauche 2021 ont été certainement sous évalués du fait de l'interrogation des établissements fin 2020 alors que la crise sanitaire était toujours présente.*

PART DES PROJETS JUGÉS DIFFICILES SELON LES DÉPARTEMENTS

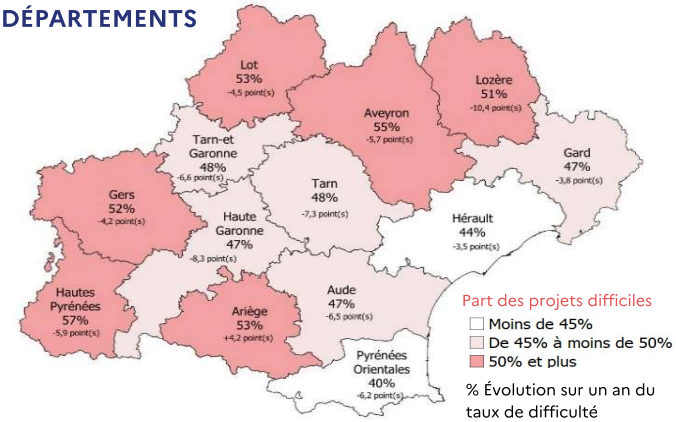

Les bassins d'emploi où les taux de difficultés sont les plus :

Importants
- L'Isle-Jourdain (70%)
- Foix (68%)
- Tarbes (62%)
- Souillac (58%)

Faibles
- Agde-Pézenas (34%)
- Pamiers (35%)
- Prades (37%)
- Lodève (39%)

Les métiers ayant les plus fortes difficultés de recrutement

PROJETS DIFFICILES (à caractère non saisonnier)	% difficiles	Projets difficiles non saisonniers
Maçons qualifiés	82%	1 040
Aides à domicile et auxiliaires de vie	80%	4 060
Ouvriers mécaniciens de véhicules	76%	1 290
Coiffeurs, esthéticiens	74%	1 320
Ass. maternels, auxiliaires de puériculture, ass. familiaux et gardes à domicile	74%	980
Professionnels de l'animation socioculturelle	71%	1 590
Cuisiniers	66%	1 420
Personnels de ménage chez des particuliers	61%	1 970
Ingénieurs et cadres d'étude, R&D en informatique et télécom	59%	1 080
Agriculteurs	56%	810
Ensemble des projets	**51%**	**63 310**

Clé de lecture : Les maçons qualifiés regroupent 1 040 intentions d'embauche jugées difficiles et à caractère non saisonnier, soit un taux de difficulté de 82% .
Hors contrats saisonniers et parmi les métiers représentant plus de 1% du nombre total de projets de recrutement

Une part des projets saisonniers en progression

Les projets saisonniers représentent 43% des intentions d'embauches, soit un peu moins de 93 030 perspectives de recrutement qui sont liées à une activité saisonnière.

Avec son littoral, ses montagnes, ses pèlerinages et ses nombreux sites classés, la région est propice au tourisme. Elle possède également le plus grand vignoble français et est aussi la première région agricole.
La part de projets saisonniers atteint 80% dans l'agriculture (dont IAA) et 72% dans l'hébergement-restauration.

La part d'embauches saisonnières augmente depuis deux ans

Cette hausse s'explique par une réduction des projets saisonniers moins importantes que celle des projets permanents. Les années précédentes, la part des projets saisonniers diminuait en raison d'une augmentation moins marquée des projets saisonniers par rapport aux projets permanents.

L'Occitanie se situe en 3ième position des régions ayant la plus forte part de projets saisonniers (France 31%), derrière la Corse et Nouvelle-Aquitaine.
Le caractère saisonnier des intentions d'embauche diffère sensiblement d'un territoire à l'autre. Dix départements présentent un taux de saisonnalité supérieur à la moyenne régionale dont 7 avec un taux supérieur à 50%, à savoir les Pyrénées-Orientales, l'Ariège, la Lozère, le Tarn-et-Garonne, l'Aude, le Gers et le Lot.

ÉVOLUTION DE LA PART DES PROJETS SAISONNIERS

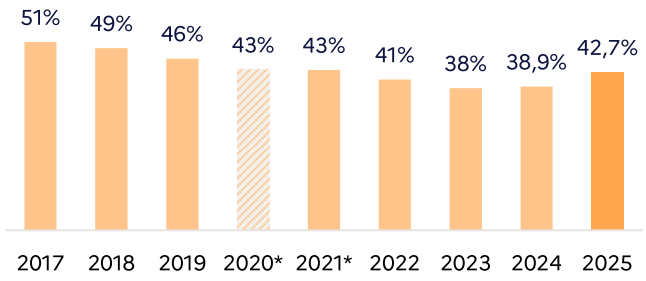

** Les projets d'embauche 2020 exprimés avant la crise sanitaire ne se sont que partiellement concrétisés en raison du ralentissement économique survenu. De la même manière, les projets d'embauche 2021 ont été certainement sous évalués du fait de l'interrogation des établissements fin 2020 alors que la crise sanitaire était toujours présente.*

PART DES PROJETS DE RECRUTEMENT SAISONNIERS SELON LES DÉPARTEMENTS

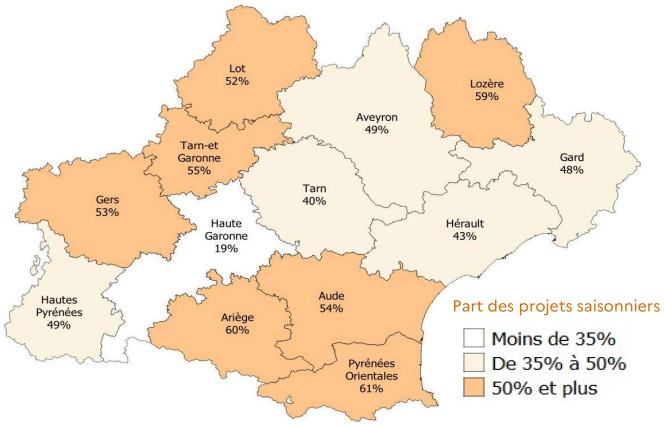

Les bassins d'emploi où les taux de saisonnalité sont les plus :

Importants
- . Vauvert (74%)
- . Lourdes (71%)
- . Céret (70%)
- . Foix (70%)

Faibles
- . Toulouse (18%)
- . Muret (25%)
- . Montpellier (28%)
- . Tarbes (30%)

Les métiers les plus saisonniers en Occitanie

PROJETS À CARACTÈRE SAISONNIER	% saisonniers	Projets saisonniers
Viticulteurs, arboriculteurs	95%	8 620
Agriculteurs	89%	11 440
Maraîchers et horticulteurs	89%	2 280
Employés de l'hôtellerie	82%	4 440
Agents d'accueil et d'information	81%	2 490
Serveurs de cafés restaurants	80%	9 620
Sportifs et animateurs sportifs	72%	1 670
Cuisiniers	68%	4 550
Manutentionnaires et déménageurs peu qualifiés	68%	1 560
Professionnels de l'animation socioculturelle	60%	3 390
Ensemble des projets	**43%**	93 030

Clé de lecture : Les viticulteurs, arboriculteurs regroupent 8 620 intentions d'embauche saisonnière, soit un taux de saisonnalité de

MÉTHODOLOGIE

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements.
L'enquête BMO 2025 a été réalisée entre octobre et décembre 2024 sur l'ensemble du territoire national.

Le champ de l'enquête couvre :
• les établissements relevant de l'Assurance chômage,
• les établissements du secteur agricole,
• les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
• les établissements du secteur public relevant des collectivités locales et territoriales, des établissements publics administratifs.

Elle décrit les besoins des entreprises par :
- métier détaillé (217 «familles professionnelles»),
- secteur d'activité (24 secteurs de la NAF),
- bassin d'emploi (44 bassins en Occitanie).

Cette enquête s'intéresse aussi :
- au **caractère saisonnier** des recrutements,
- à la **nature des difficultés rencontrées** et aux solutions envisagées,
- aux motifs de recrutements.

Cette définition correspond au total à 229 145 établissements pour la région Occitanie dont 170 238 ont été interrogés fin 2024. Au global 44 888 établissements ont répondu au questionnaire,

De plus, 17 500 établissements ont répondu à une **enquête complémentaire** plus détaillée pour la France.
Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des employeurs.

Retrouvez plus d'éléments sur les résultats de l'enquête Besoins en main-d'œuvre 2025 dans l'Observatoire de l'emploi en Occitanie

Pour accéder aux données détaillées de l'enquête :
statistiques.francetravail.org/bmo

Conception et réalisation :
Service Observatoire des territoires et Statistiques de France Travail Occitanie

Pour en savoir plus :
observatoire-emploi-occitanie.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail